

PARACHA NOA'H - פנ

Chaque personne doit faire rentrer Chabat avec les horaires de la communauté qu'il fréquente

JERUSALEM Entrée: 17h17 • Sortie :18h33 **PARIS-IDF:**18h25 •19h30 **Tel-Aviv** 17h38•18h35

Marseille 18h23•19h23 **Miami** 18h27•19h19 **Palerme** 17h58•18h56

Résumé des points principaux de notre Paracha:

Les premières générations de l'humanité ayant dégénéré moralement, entraînant avec eux les animaux et emplissant la terre de violence et de perversion, Hachem décide d'effacer toute vie par un déluge d'eau. IL Demande à Noah, le seul homme juste dans cette génération, de construire une grande Arche (en hébreu « Téva ») de bois enduit de l'intérieur et de l'extérieur de goudron.

Dieu annonce qu'un énorme déluge va effacer toute vie de la surface de la terre à l'exception de Noah, sa famille, et toutes les espèces animales, qui seront sauvés par l'arche. Durant 120 ans Noah travaille espérant que les hommes vont se repentir mais en vain. La pluie tombe durant 40 jours et 40 nuits et l'eau recouvre la surface de la terre durant 150 jours avant de se calmer et de redescendre. Au bout d'une année, l'arche se pose sur le mont Ararat. La, de sa fenêtre, Noah envoie un corbeau, puis une colombe afin de « voir si les eaux sont descendues de la surface de la Terre ». À son deuxième envol, la colombe revient portant en son bec une feuille d'olivier puis la troisième fois, elle ne revient pas.

Lorsque la terre est sèche, 375 jours après le début des pluies, Dieu lui ordonne de quitter l'arche et de repeupler la terre. Noah construit alors un autel et y offre des sacrifices à Hachem. Dieu bénit Noah et les avertit du caractère sacré de la vie : le meurtre est interdit ainsi que la consommation de la chair d'un animal vivant. IL établit son alliance avec l'humanité, promet de ne plus jamais la détruire du fait de ses actes et fait apparaître un arc en ciel comme signe de l'alliance ainsi contractée avec l'homme.

Noah plante une vigne et s'enivre de son produit. Deux de ses fils, Chem et Yaphet, gardent un comportement respectueux et recouvrent la nudité de leur père alors que Ham, le troisième, le déshonore. Chem et Yaphet sont bénis pour leur comportement au contraire de Ham. Les descendants de Noah forment un peuple uni avec un même langage et une même culture pendant 10 générations. Nimrod, roi de Babel les enjoint à défier alors le Créateur, et ils entament la construction d'une immense tour qui symbolise leur invincibilité. Dieu introduit alors la confusion dans leur langage de sorte que « l'un ne comprenait pas la langue de l'autre » ce qui provoqua l'abandon de leur projet et leur dispersion sur la surface de la terre pour former 70 nations. La paracha se conclut par la chronologie des dix générations qui séparent Noa'h d'Avram (qui sera plus tard appelé Avraham) ainsi que par le voyage de ce dernier en compagnie de sa femme Saraï qui était stérile et de son neveu Lot, de sa ville natale Our Kasdim vers Harane dans son chemin vers la terre de Canaan.

« Il existe deux types de paroles pécheresses : les paroles mauvaises et l'absence de paroles bonnes. » (Le Zohar)

« ... Noa'h homme juste, était intègre dans sa génération. (...) » (Noa'h 6,9)

Rachi commente "Dans sa génération" : *« Certains de nos maîtres y voient un éloge : à plus forte raison, s'il avait appartenu à une génération de justes, aurait-il été encore plus juste. »*

D'autres y voient un blâme : il était un juste dans sa propre génération, mais s'il avait appartenu à celle d'Avraham, il n'aurait compté pour rien (voir Sanhèdrin 108a, Beréchith raba 30, 9). »

Lors de la séouda Chlichit du Chabat Noah, Rabbi Aryè Leib de Shpole enseigna à ses h'assidims : « Nous lisons : " Noa'h homme juste, était intègre dans sa génération. »

Rachi signale le commentaire selon lequel certains sages citent cette phrase au discrédit de Noa'h : "il était considéré comme un tsaddik dans sa génération, eût-il été le contemporain du patriarche Avraham qu'il n'aurait compté pour rien."

Voilà un commentaire extrêmement surprenant ! Car s'il est possible de comprendre le verset dans un sens favorable, pourquoi la citer à son discrédit ?

Nos Sages n'enseignent-ils pas qu'il faut donner à tout homme le bénéfice du doute ?

En réalité, ceux qui interprètent ce passage au détriment de Noa'h, ont rendu un fier service au peuple juif. Car les tsaddikim des dernières générations précédant la venue du Messie n'auront pas la même envergure que les tsaddikim des générations passées. Or la Torah dit explicitement que celui qui serait autrefois passé inaperçue, et qui n'a valeur de tsaddik que comparée à ses contemporains, demeure un tsaddik aux yeux de la Torah. En cette qualité, cette personne a le pouvoir d'amener dans ce monde les bénédictions divines, au même titre que les tsaddikim d'autrefois. »

« Chaque juif a l'obligation de prier pour la paix de toute la Création, et pour la délivrance de tout le peuple »
(Rabbi Naftali de Rofshitz)

« Fais-toi une arche de bois de gofêr, tu feras cette arche en cellules (קנייט). Tu l'enduiras, (...) »
(Noa'h 6,14)

Dans le Midrach (Berechit Rabbah 31,2) Rabbi Yitsh'ak relie le mot cellules/compartiments (Kinim-קנייט) de ce verset au terme "ken tsipor" (couple d'oiseaux) utilisé pour la purification d'un Metzorah (médisant atteint d'une forme de lèpre). Le Midrach déclare : « Tout comme ce couple d'oiseaux purifie le lépreux, l'Arche te purifiera de tes fautes. »

Noah commit une faute nécessitant qu'il soit purifié ?

Un Midrach Tanchouma commente le verset de notre paracha (8,16) « Sors de l'arche » en déclarant que Noah détestait être dans la Teiva. Il pria constamment tout au long de son séjour dans l'arche : « Fais-moi sortir de ma geôle car mon âme est lasse de l'odeur des lions, des ours et des panthères. » La Teiva était un bâtiment très rudimentaire, loin d'un paquebot de luxe, et Noah et sa famille devaient sans relâche nourrir et soigner des milliers d'oiseaux, d'animaux domestiques et sauvages.

Hachem dit à Noah : « Ma volonté est que tu sois confiné pendant douze mois pleins en ce lieu sans le quitter » (Midrach Sho'her Tov 1,12).

Il semble donc bien que Noah n'était pas seulement dans la Teiva pour échapper au Déluge, et qu'il devait vivre ce processus de purification pendant douze mois. Pourquoi ?

Selon de nombreux commentaires, parmi lesquels le Alshich, le Meshech Hochmah et le 'Hatam Sofer, Noah dut faire pénitence car sa droiture était strictement entre lui et le Tout-Puissant. Il ne sortit pas chercher à améliorer la condition des gens autour de lui, comme le fit plus tard

Avraham. Il y avait une accusation contre Noah car il ne sauva personne de sa génération, il prit soin de lui-même et de sa famille, mais laissa le reste du monde. Car il ne se soucia que de lui et des siens sans faire cas des autres, il restera seul avec les siens à se soucier d'autres créatures. Très bien, d'après certains Noah devait donc réparer quelque chose, mais quel lien y-a-t-il entre lui et le Metzorah (le lépreux) ?

Il est rapporté dans le Ateret Chalom les paroles de nos sages selon lesquels la cause de la lèpre est le Lachon Hara. Le Zohar dit avec justesse qu'il existe deux types de paroles pécheresses : les paroles mauvaises et l'absence de paroles bonnes. Si quelqu'un peut faire un compliment mais s'en abstient, c'est aussi une faute impliquant la parole. Le "don de la parole" peut être utilisé pour diffamer, mais il peut aussi être utilisé pour encourager. En fait, le Zohar écrit que tout comme les gens sont tenus responsables pour leurs mauvaises paroles, ils sont également tenus responsables de se taire et de ne pas profiter d'une occasion pour faire usage de bonnes paroles. Si quelqu'un est sur un mauvais chemin et qu'un autre a l'opportunité de lui parler (de la bonne manière, respectueusement, intelligemment et avec tact évidemment), mais qu'il reste silencieux, cela est également une faute.

Là est le lien entre le Metzorah et Noah : le premier peut être puni pour avoir prononcé de mauvaises paroles, Noah pour n'avoir pas parlé quand il aurait dû.

Puissions-nous toujours faire bon usage des magnifiques facultés dont Hachem nous gratifie, Amen.

(Source Adaptation dvar Torah de Rabbi Frand issu de compilation de commentaires Rabbanim N°527 Claude Eliahou Benichou)

« Toute la Torah, que ce soit l'éthique, les mitsvot, l'étude et la pratique, a pour but d'éliminer les obstacles qui empêchent un amour global de s'étendre et de se répandre dans tous les coins de la vie, partout. »
(Rav Avraham Kook - Shemoné Kvatsim 3,267)

« Et au mois deuxième, le vingt-septième jour du mois, la terre (était) sèche. »
(Noa'h 8,14)

Après 40 jours de pluie, la Torah rapporte (Noa'h 7,20) que le niveau de l'eau atteignit 15 coudées (environ 8 mètres) au-dessus de la plus haute montagne le 27 Kislev. L'eau a commencé à baisser 150 jours plus tard, le 1er Sivan, jusqu'à ce que la terre soit complètement sèche le 27 Mar-Heshvan.

Rav Shimon Schwab souligne que la quantité d'eau nécessaire pour recouvrir ainsi la terre est énorme, et que pour que toute cette eau disparaisse naturellement, il aurait fallu des centaines d'années. Hachem fit donc un miracle en ne faisant durer le processus d'assèchement qu'environ six mois (du 1er Sivan au 27 Mar-Heshvan). Mais alors, s'agissant d'un miracle visible, pourquoi Hachem n'a-t-IL pas condenser cette période en un temps beaucoup plus court ?

Rav Schwab suggère que cela nous enseigne que l'approche générale d'Hachem n'est pas de libérer une personne immédiatement, et que nous devons donc être patients et confiants que Son salut viendra.

Le Rav rapporte que lorsque Moché se plaint à Hachem que malgré qu'IL l'Ai envoyé à Pharaon, la délivrance du peuple tarde et son fardeau augmente (Chemot 5-22,23), Hachem répondit qu'à cause de sa critique, il verrait ce qu'il adviendrait de Pharaon mais pas ce qui arriverait aux rois des 7 nations lorsqu'IL conduira son peuple sur sa terre (cf Rachi). Quel lien y-a-t-il entre la critique de Moché et la punition ?

Il a fallu sept ans à Yéhocoua, successeur de Moché, pour conquérir Eretz Israël et sept années supplémentaires pour la diviser entre les tribus. Parce que Moché s'est plaint de l'absence de résultats immédiats et qu'il n'a pas compris que la délivrance prend du temps, il a été disqualifié pour conduire le peuple juif en Eretz Israël.

Rav Schwab d'ajouter que le Machia'h est appelé "Mon serviteur qui germe" (עבדי צמח – Zacharie 3:8), et que nous disons dans la Amida qu'Hachem "Fait germé la gloire du salut" (מצמיח קרן ישועה): Hachem fait croître le salut comme une plante dont il est difficile de discerner le progrès au quotidien.

Peut-on accélérer le processus ?

Bien sûr ! Chaque juif a le devoir et le pouvoir de rapprocher la Guéoula !

Le Rambam (Lois sur la Téchouva 3 ;4) enseigne que chaque Homme doit se considérer lui-même, toute l'année comme aussi méritant que coupable et de même considérer le monde entier comme aussi méritant que coupable : ainsi s'il commet une faute, il fait pencher la balance pour lui-même et pour le monde entier du côté de la culpabilité et cause sa destruction (ח"ו). S'il accomplit une Mitsva, il fait pencher la balance pour lui-même et pour le monde entier du côté du mérite et apporte ainsi pour lui-même et pour le monde salut et délivrance.

Un homme demanda au Rabbi de Loubavitch : « Rabbi, je veux savoir s'il y a quelque chose que je devrais faire maintenant pour ma mission sur cette terre, pour aider à amener le Machia'h ? »

Le Rabbi lui répondit : « Diffusez le judaïsme autour de vous autant que possible. D'une façon agréable, pas en forçant les gens, mais d'une façon agréable d'influencer les gens en montrant un exemple vivant et en les persuadant par des mots agréables. »

Qui sait si ce n'est cette petite mitzvah supplémentaire (étude, diffusion, h'essed, tsedaka, ...) que nous nous apprêtons à accomplir qui sera le déclencheur de la Guéoula ?...

(Source Adaptation Compilation de commentaires Rabbanim N°527 Claude Eliahou Benichou)

« La nation juive a une intériorité très élevée qui fait rayonner la bénédiction d'Hachem dans le monde. »
(le Kouzari 2,36)

Halah'a 'Time' : Questions/ Réponses

Q : En cas de nécessité peut-on reciter une bénédiction la tête découverte ?

R : Celui qui se trouve la tête découverte comme par exemple qu'il dormait et s'est réveillé par le bruit du tonnerre, pourra bénir (la bénédiction que l'on recite aussitôt en entendant le tonnerre) sans la tête couverte [Yabiya Omer 9,1,6]
Également celui qui se renforce dans le judaïsme et a honte de porter constamment la kippa, il vaut mieux qu'il fasse la bénédiction tête découverte plutôt qu'il ne boive sans faire la bérah'a (bénédiction).

Q : Celui qui se coupe les ongles doit-il procéder à l'ablution des mains (Netilat Yadaïm) ?

R : Celui qui se coupe les ongles ou à qui quelqu'un a coupé les ongles, doit faire Netilat Yadaïm (sans bérah'a n.d.l.r), mais celui qui coupe les ongles d'un autre comme par exemple ceux de ses enfants, n'a pas besoin de faire Netilat Yadaïm. De même, celui qui se ronge les ongles avec les dents doit faire Netilat Yadaïm [alah'a broua p94].
(traduction issu de « A'h Tov Vah'essed » halah'a yomit 5785)

« Hachem a écrit un livre, qui est le monde, et Il a écrit un commentaire sur ce livre, qui est la Torah ; car la Torah explique comment Hachem peut être trouvé dans le monde. »

(Rabbi Tsadok HaCohen de Lublin - Tsidkat Hatsadik 216)

Les 7 lois Noa'hides : les non-Juifs

Les 7 lois Noa'hides concernent l'ensemble des nations n'ayant pas reçu la révélation de la Torah au pied du Mont Sinaï. Quand D.ieu y donna la Torah aux enfants d'Israël, ceux-ci se virent confier la mission de les enseigner autour d'eux, dans la mesure du possible, aux non-Juifs. Nous devons tous les respecter, indépendamment de qui nous sommes ou d'où nous venons. Ces lois, communiquées par D.ieu à Adam et Noa'h, les ancêtres de tous les êtres humains, en font des règles universelles, pour tous les temps, tous les lieux et toutes les personnes. Rabbi Mena'hém Mendel Schneerson, le rabbi de Loubavitch, encourage les Juifs à faire connaître ces enseignements, afin que le monde puisse se préparer au temps de paix et de sagesse à l'aube duquel nous sommes, qu'il vienne rapidement dans la miséricorde Amen.

- 1/ Croire en D.ieu (et ne pas croire en d'autres divinités)
- 2/ L'interdiction de blasphémer le Nom de D.ieu (interdiction du blasphème, que ce soit à l'aide du Nom divin lui-même ou par le moyen de n'importe quel adjectif dans toutes les langues qui soient (*Hilkhot Mèlakhim* 9, 3).
- 3/ L'interdiction de tuer, même l'embryon et l'agonisant.
- 4/ L'interdiction de certaines unions (adultère, inceste, zoophilie...)
- 5/ L'interdiction de voler et de frauder.
- 6/ L'interdiction de manger un membre d'un animal vivant et de faire souffrir les animaux.
- 7/ L'obligation d'établir des cours de justice.

Les Sages ont ajouté 4 Mitsvot à cette liste :

- Le respect des parents
- La prière
- La Techouva (le retour à D.ieu)
- La Tsedaka (charité).

« Tant qu'un homme a autant d'admirateurs que d'adversaires, il peut être considéré comme un tsaddik. »

(Rabbi Aryè Leib de Shpole)

GARDE TA LANGUE : Cas où il est permis de se renseigner

(Il est dit dans Tossefta DePéa : Il y a trois fautes dont on demande des comptes à l'homme en ce monde et qu'il devra payer dans le monde à venir. Ce sont l'idolâtrie, les relations interdites et le meurtre : le Lachone HaRa est aussi grave que les trois.)

Si l'on voit que quelqu'un cherche clairement à nuire, physiquement ou financièrement, même si jusque-là on n'a rien entendu de qui que ce soit à ce sujet, il est permis de chercher à se renseigner sur cette personne pour savoir si elle a l'intention de porter préjudice dans tel ou tel domaine, pour savoir comment se protéger d'elle, et il n'y a pas à craindre que cela pousse les gens à dire du mal de cette personne. (le 'Hafets 'Haïm)

(Source Adaptation "La voie à suivre " N°645, Rabbi David Hanania Pinto)

« Faire téchouva n'est pas vraiment difficile, mais le yétser ara dit à la personne que c'est difficile. »

(Le 'Hafets 'Haïm)

Celui qui parle d'un Tsaddik le jour de sa Hiloula, celui-ci prie pour lui et le protège : Ce Chabat 3 Mar Hechvane c'est la Hilloula du Rav Ovadia Yossef z.t.l

Rav Ovadia Yossef est né le 23 septembre 1920 (11 Tishri 5681) à Bagdad. Il fut Grand Rabbin séfarade d'Israël de 1973 à 1983 et décisionnaire rabbinique. Il a écrit de nombreux ouvrages, en particulier trois œuvres : Yéh'avé Daat, Yabiya Omer et H'azon Ovadia. Son fils, le Rav Yitzhak Yossef est l'auteur de la série de livres Yalkout Yossef (halakha) selon les directives de son père.

Dans le livre dédié au Rav Ouziel (Méor Israël Drouchim, page 290), Rav Ovadia Yossef écrit :
« Un grand dirigeant qu'Hachem veut honorer, est celui qui sait diriger dans tous les milieux de son peuple. Celui qui, lorsqu'il est entouré de Bné Torah et de Talmidé Hakhamim, sait trouver des Hidouchim (nouveau-tes en Torah) et des discussions à leur niveau ; et qui se trouvant parmi les plus simples, peut aussi tel un aigle, envoler ses petits hors du nid en leur contant des histoires qui les attendrissent tous. Il se fraye ainsi un passage jusqu'à leur cœur, chacun dans son langage, tout comme un père qui cherche le bien de son enfant. »

Ces propos, que Rav Ovadia Yossef tint lui-même, décrivent à la perfection la propre manière dont il dirigea.

Le Rav Yéhezekel Avramski avait dit lors de l'éloge funèbre du Gaon Rav 'Haïm de Brisk :

« Tout celui qui connaissait le Gaon sait qu'il était impossible de définir son tempérament. On ne pouvait pas définir, comme c'est possible de le faire pour chacun, s'il était miséricordieux ou cruel, avare ou généreux, patient ou colérique, etc.

Pourquoi était-ce impossible ?

Pour la simple raison qu'il se comportait comme la Torah le demande, c'est-à-dire de la manière appropriée à chaque situation, et donc chaque fois différemment ! »

C'est précisément la personnalité du Rav Ovadia Yossef : Même si c'était contraire à son tempérament, il pouvait contrôler ses sentiments et devenir celui que son Créateur voulait qu'il soit, celui dont son peuple avait besoin. Il semble que c'est ce don qui le rendit apte à diriger le Am Israël avec autant de brio.

Rav Raphael Cohen rapporte, dans le livre Vayan Chemouel, que pendant la période électorale en Israël, une personne arracha les yeux du Rav Ovadia Yossef d'une affiche. Les habitants de ce petit quartier religieux en furent choqués, mais nul ne savait qui en était l'auteur. Quelques heures plus

tard, l'un d'entre eux commença à ressentir une sensation de brûlure et d'enflure dans les yeux. Il consulta un médecin qui lui fit part de son impuissance à le soigner. En apprenant cela, les résidents du quartier lui dirent : « Si c'est toi qui a arraché les yeux du Rav sur l'affiche, tu n'as d'autre choix que de le reconnaître, et tu dois aller lui demander pardon. » Dans sa grande humilité, le Rav Ovadia lui pardonna immédiatement, après quoi les yeux de l'intéressé retrouvèrent lentement leur taille normale et guérirent.

Le Rav Elihaou Pinhassi raconte, dans le livre Peniné Hemed, que lors d'un voyage à l'étranger, le Rav Ovadia Yossef fut invité à un repas dans la maison d'une femme sans enfants depuis de nombreuses années, qui se proposa de cuisiner pour le Tsaddik. Elle avait préparé un poisson au four qu'elle servit devant lui. Apprenant que la femme avait cuit un poulet au four auparavant (ce qui est permis selon la Halacha), le Tsaddik décida de s'en abstenir par rigueur envers lui-même, et consomma du pain et des légumes. Constatant qu'il n'avait pas touché au poisson, la femme se mit à pleurer âprement en cuisine. Lorsqu'on en informa le Rav, il en comprit aussitôt la raison. Il s'approcha d'elle, l'encouragea et la réconforta afin qu'elle ne soit pas offensée, puis il la bénit qu'elle puisse avoir un enfant dans l'année. Une fois la femme calmée, il s'en alla. Quelques années plus tard, le Rav Ovadia retourna au même endroit, et un homme accompagné d'un petit enfant se présenta devant lui en lui disant être l'époux de la femme au 'fameux poisson'. Il remercia le Rav pour leur enfant, qui dit-il, était né grâce à sa bénédiction.

L'âme pure de Rav Ovadia Yossef quitta ce monde le 7 octobre 2013 (3 hehvan 5774) en Israël.

Que son mérite nous protège Amen.

(Source adaptation meshiv co il)

CHABAT CHALOM À VOUS AINSI QU'À TOUTE VOTRE FAMILLE !

DÉDIÉ À LA GUÉRISON TOTALE DE :

(**"C'est Chabat, on ne peut pas crier; la guérison est proche"**, **שבֿת הִיא מִלְזָעוּק וּרְפוּאָה קְרוּבָה לָבָא**)
L'enfant Aharon ben Esther, David ben Adeline, Mordéh'aï ben H'aya Sarah, Janneot Yaakov ben Gracia, Meyer Ben H'anna, Rav Gabriel Haïm Beckouche ben Mercedes Sarah, Jonathan ben esther, David Aaron ben Sarah, Yonathan H'aïm ben Déborah, Yossef Itsh'ak ben Esther Sarah, Moché ben Simh'a, Méir ben Tikva, Nissim ben Fanny, Tséma'h ben Sarah, Gérard Yéhochoua ben Éma, Arel ben H'anna, David Salmone ben Rah'el, Moché ben Ida Assous, H'aïm Menah'em ben H'anna, Avraham ben Yaakov Funaro, H'aïm ben Éla, Itsrak ben Chamouh'a, Guilam ben Karine Koh'ava, David ben Brigitte, Yonathan ben Deborah, Daniel Rah'amime ben Nelly Kamouna, Haïm Baruch Ben Toska Tova, Mâoz ben Varda Déborah, Nir Goutman ben Myriam, Ômer ben Tali, Hillel Chimône H'aï Abitbol Ben Monique Simh'a, Daniel Ychaya Ménaché ben Feigel, inon Chalom ben Sarah, David itshak ben Valérie Naomie, Yoram H'aïm ben Claire Clara, Aviad ben Noa, Avichaï ben Edna, Noam ben Adi, Patrick Fredj Ben Sarah, Acher Messaoud ben Myriam Marie, Yona ben Simh'a, Réphaël Eliahou ben Myriam, Ofék ben H'ani, Avi'haï ben Meirav, Ohad ben H'ava, Yossef ben Marie-France, Itamar ben Méital, Victor Houani H'aïm ben Julie, Israel Tsion Ben Haya Myriam, Albert Bernard Avraham ben Julie Kamouna, Samy Azar ben Éma Laïla, Eric Tsion Israël ben Rah'el, Yaniv Moché ben Evelyné Naïna H'ava, Mario ben Maria, Laurence Dvorah bat Rina, Sarah Rosine bat Margoucha, Ella Myriam bat Naomie Simha, Malkele (Malka) ben Esther, Rouhama bat Élise Louise, Lara Dalya Margot Méssaouda bat Gina Zara Diane, Josiane Léa bat Fortuné Méssaouda, Sarah Mazal-Tov bat Ruth Haya, Mazal Tov bat Rah'el, Shirel Fleurette bat Nathalie Sarah, Batia H'aya bat Kalima, Annie Rose bat Colette Fanny, Noa Léa bat Lara Dalya Margot Méssaouda, Esther bat Guénouna, Naomie esther bat ilana H'anna, Simh'a bat Rivka, Sarah Simh'a bat Séverine Léa, Johanna Rah'el bat Annie Suzie Sultana, Liza bat Sarah Fortunée, Julie Yéhoudit bat Sarah, Andrée Esther Tita bat Emma, Hadassa bat Esther, Narkis bat Dalya, Fleurette H'aya Simh'a bat Fortuné Méssaouda, Chantal Fortunée Mazal bat Allegrine Meikha, Sarah Fortunatée bat H'aya, Khemaïssa Bat Reine, Talya bat Yael, l'enfant Noya Haya bat Maayane Myriam Morgan, et tous les malades et blessés parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : **אָמֵן!**

Pour la libération des prisonniers, la protection du Âm Israël et la venue de Machia'h dans la miséricorde aujourd'hui et de nos jours : **אָמֵן!**

Léavdil, dédié à l'élévation de l'âme de: Franck Albert Avraham Ben Reine Malka Joha (17 Kislev 5785), Nathalie Kamra bat Saada (24 Kislev 5785), H'aya Mouchka bat Myriam (13 Tevet 5785), Pinhas Georges Yossef ben Rah'el (20 Tevet 5785), Yaakov ben Fortunée (11 Tevet 5785), Rabbi Efraïm ben Louna (10 Chevat 5785), Yair Mochè ben Vered véyonathan (20 Tevet 5785), Alain H'aïm Ben Eliane Fortunée (25 Chevat 5785), Gisèle Esther Touitou bat Joséphine Freh'a (2 Adar 5785), Lucien Nessim ben Georgette (7 Adar 5785), Itsh'ak ben Margalit (16 Adar 5785), Julien Yossef ben Myriam (16 Adar 5785), H'anna bat Zvia (18 Adar 5785), Yossef ben Esther (22 Adar 5785), Moché ben Simh'a (4 Tamouz 5785), Méir Chimône ben Avigaïl (12 Tamouz 5785), Liliane Esther Bat Irène Tayta (15 Tamouz 5785), Agnès bat Zéltana (21 Elloul 5785), Perla bat Rika (26 Tichri), et tous les disparus parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : **אמן!**